

Colloque organisé par l'Institut Maurice Hauriou
(Université Toulouse 1 Capitole) et le Centre Maurice
Hauriou (Université Paris V—Descartes)

Comité d'organisation

Xavier Bioy, Professeur de Droit, Université Toulouse-Capitole

Alain Laquière, Professeur de Droit, Université Paris-Descartes

Thierry Rambaud, Professeur de Droit, Université Paris-Descartes

Frédéric Rouvillois, Professeur de Droit, Université Paris-Descartes

Inscription obligatoire (dans la limite des places disponibles,
avant le 16 février 2015)

Par formulaire en ligne: <http://imh.ut-capitole.fr>

Ou

Par mail : karene.juste@ut-capitole.fr

Tarif : 96 euros TTC

(règlement à adresser, accompagné d'une copie du bulletin
d'inscription à : Agent comptable de l'Université Toulouse 1
Capitole, 2 rue du Doyen Gabriel-Marty - 31042 Toulouse
cedex 9)

Gratuit pour les personnels des Universités organisatrices et
pour les membres de l'ASMP

Journée proposée à la formation professionnelle continue des
avocats (attestation fournie)

Localisation des salles

Salle des audiences, 23 quai Conti, Paris 6ème

Salle du Conseil, 12 rue de l'École de médecine, Paris 6ème

Le Président de la V^{ème} République et les Libertés

Analyses juridiques et bilans historiques



©Damien Fallon

Colloque à
*l'Académie des sciences
morales et politiques*

23 - 24 février 2015



INSTITUT
MAURICE
HAURIOU

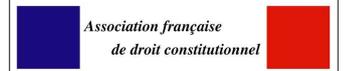


ACADÉMIE
DES SCIENCES
MORALES
ET POLITIQUES

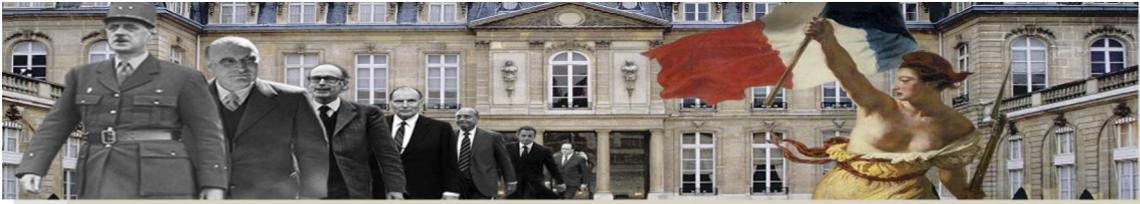


FACULTÉ DE DROIT
UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Les Sciences de l'Homme et de la Santé



Association française
de droit constitutionnel



Lundi 23 février - Salle des audiences, Quai Conti

9h **Accueil** J.-Cl. Casanova, de l'Institut
B. Sire, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole
F. Dardel, Président de l'Université Paris Descartes

PROPOS INTRODUCTIFS

X. Bioy, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, Directeur de l'Institut Maurice Hau-
riou et F. Rouvillois, Professeur à l'Université Paris Descartes

9h30 LE PRÉSIDENT — ACTEUR DES LIBERTÉS

Sous la présidence de Yves Gaudemet, de l'Institut, Professeur à l'Uni-
versité Paris II Panthéon-Assas

1. Témoignage

◆ M. R. Badinter, Ancien Président du Conseil constitutionnel, Avocat

Pause

10h45 2. Le Président comme acteur politique : quelle conception des libertés ?

◆ 1958 -1974, F. Rouvillois, Professeur à l'Université Paris Descartes

◆ 1974-1981, A. Laquière, Professeur à l'Université Paris Descartes

◆ La période mitterrandienne, P. Mbongo, Professeur à l'Université de Poitiers

◆ 1995 à nos jours, B. Mathieu, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-
Sorbonne

Débat et déjeuner libre

14h30 3. Témoignage

M. Cl. Guéant, Ancien Secrétaire général de l'Elysée, Avocat

15h15 4. Le Président comme institution

Sous la présidence de Jean-Paul Costa, Président de l'Institut International des
Droits de l'Homme, Ancien Président de la Cour européenne des droits de
l'Homme

◆ Le Président, initiateur de réformes institutionnelles, A. Levade, Professeur à
l'Université Paris-Est Créteil

◆ L'action internationale du Président dans le domaine des libertés,

J. Andriantsimbazovina, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

Débat

Mardi 24 février - Salle du Conseil, rue de l'Ecole de médecine

9h00 LES LIBERTÉS SOUS LES DIFFÉRENTS MANDATS

Sous la présidence de Jean-Pierre Machelon, Professeur émérite à l'Universi-
té Paris Descartes

1. L'étendue des droits

◆ Les droits politiques, P. Esplugas, Professeur à l'Université de Clermont-
Ferrand

◆ La liberté de religion, Th. Rambaud, Professeur à l'Université Paris Descartes

◆ La liberté d'expression, P. Egéa, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

Débat et pause

11h00 ◆ L'autonomie personnelle, X. Bioy, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

◆ Les droits des femmes, D. Roman, Professeure à l'Université de Tours

◆ Les libertés économiques, A. Cartier-Bresson, Professeur à l'Université Paris
Descartes

Débat et déjeuner libre

2. Les garanties juridictionnelles et non-juridictionnelles dont le

14h30 Président est partie prenante

Sous la présidence de Nicole Belloubet, membre du Conseil constitutionnel

◆ Le Président et le pouvoir judiciaire, D. Rousseau, Professeur à l'Uni-
versité Paris I Panthéon-Sorbonne

◆ Le Président et le Conseil constitutionnel, S. Mouton, Professeur à l'Université
Toulouse 1 Capitole

◆ Le Président et les autorités administratives indépendantes, M. Degoffe, Profes-
seur à l'Université Paris Descartes

Débat et pause

16h30 3. Synthèse

◆ M. Verpeaux, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne